

COMPTE-RENDU DE LA 8^E RENCONTRE DU COMITÉ DE SUIVI

TENUE LE MARDI 20 DÉCEMBRE 2016
CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE SAINT-SYLVESTRE

Personnes présentes :

William Shemie	René Leduc
Gilbert Bilodeau	Carole Lehoux
Normand Coté	Sylvain Milot
Viviane Maraghi	Louis Sylvain
Guy Roy	

Invités :

George Visser
Jérôme Matte
Yves Desrosiers

1. MOT DE BIENVENUE

La présence des membres de l'équipe de chantier de MSM est soulignée. M. Visser, gestionnaire de construction, et M. Desrosiers, agent de liaison, seront présents lors de toutes les rencontres que le comité de suivi tiendra durant la construction. M. Matte, surveillant environnemental, est présent à cette rencontre à titre informatif et afin de se présenter au comité.

2. RAPPORT DE L'AGENT DE LIAISON

Yves Desrosiers explique son rôle comme agent de liaison au sein de l'équipe de construction. Il sera présent au début de chaque rencontre du comité afin de présenter son rapport d'activités, répondre aux questions des membres du comité et déposer son rapport des plaintes.

Le rôle principal de l'agent de liaison est de tenir les propriétaires bien informés du déroulement des activités de construction. Yves sera également le point de contact pour tous les citoyens ayant à formuler un commentaire ou une plainte. Il indique que la majorité du temps, il s'agit plutôt d'inquiétudes que de plaintes formelles et que l'ensemble de ses communications sont signalées dans le rapport hebdomadaire qu'il remet à MSM et à l'UPA.

Yves donne des exemples de son travail quotidien et de ses interactions avec les propriétaires et les citoyens. Il soumet également au comité les 2 plaintes qui ont été reçues la semaine précédente :

Date	Plainte	Action convenue
13 décembre 2016	Un propriétaire a été dérangé à 7h am par l'entrepreneur général qui demandait qu'on lui ouvre la barrière afin d'avoir	- Le gestionnaire de construction est immédiatement entré en contact avec le propriétaire et fait le lien avec l'entrepreneur

	accès à la terre pour les travaux en cours	général - L'entrepreneur général va installer une nouvelle barrière à laquelle il aura accès dès que possible.
13 décembre 2016	Un employé municipal a demandé la vérification de l'état d'un rang qu'il jugeait cahoteux suite au passage des camions de construction	- Plusieurs membres de l'équipe de MSM ainsi que le maire et la DG sont allés faire état des lieux dans les heures qui ont suivies - l'état du chemin s'est avéré acceptable et aucune réparation n'a finalement été nécessaire

3. MISE À JOUR SUR LA CONSTRUCTION DU PROJET

George Visser fait son rapport d'activités au comité. Une carte des secteurs de construction est rendue disponible.

a. Travaux en cours et à venir

L'ouverture officielle du chantier s'est faite le 1^{er} décembre et les travaux de déboisement dans le secteur D ont débuté le 5 décembre. Les travaux d'arpentage se poursuivent sur l'ensemble du site.

Deux dépassements d'emprises ont eu lieu suite à la grosse bordée de neige qui a partiellement caché les rubans d'arpentage. Ceux-ci ont été relevés depuis afin d'éviter d'autres erreurs et les discussions avec les propriétaires affectés sont en cours.

Le déboisement du secteur D est maintenant pratiquement terminé et les travaux de terrassement ont débuté.

L'installation du bureau de chantier dans le parc industriel de Saint-Sylvestre avance bien. Pour le moment, l'équipe de MSM utilise la salle Mario Grenier du Centre multifonctionnel comme espace de bureau mais se verra attribuer une roulotte au retour des fêtes.

Le chantier sera fermé à partir de jeudi le 22 décembre à midi et reprendra ses activités le lundi 9 janvier 2017.

L'ordre d'avancement des travaux se fait généralement en suivant les secteurs D, A, B, C et E. Boréa poursuivra donc le déboisement dans le secteur A puis B dès le retour des fêtes.

b. Suivi clubs de motoneige/quad + tubulure acériculteurs

Motoneige/Quads

MSM est en contact étroit avec les différents clubs de motoneige et de Quad dans la région afin d'assurer une cohabitation harmonieuse entre leurs activités et la construction du projet.



Un détour est envisagé dans le secteur du rang 4 à Sacré-Cœur-de-Jésus et à Saint-Séverin afin de permettre la libre circulation des motoneiges et de libérer une portion du secteur pour les travaux de construction. Les propriétaires concernés ont été contactés afin d'obtenir leur autorisation, identifier le meilleur chemin possible et les discussions avec le Club sont en cours.

Ce détour ne sera effectif que pour la saison actuelle et devrait être mis en place en janvier 2017.

Acériculteurs

Le travail d'arrimage entre l'arpentage, la modification de la tubulure et le déboisement suit son cours. 9 propriétaires sont visés.

- l'arpentage est la modification de la tubulure dans le secteur A est terminé;
- l'arpentage dans le secteur B est en cours et la modification de la tubulure se fera en janvier;
- l'arpentage et la modification de la tubulure dans le secteur C suivront de peu.

Borea devra faire des choix au niveau de son échéancier de construction afin de s'assurer de ne pas empiéter sur les activités acéricoles ce printemps. Des ajustements et de la rapidité d'Action seront nécessaires et l'équipe de gestion de la construction de MSM y veillera.

c. Santé et Sécurité

Un suivi très serré sera fait de la part de Borea et de l'équipe de chantier de MSM au niveau de la santé/sécurité. Des règles strictes sont en place au niveau de la circulation des individus sur les sites qui sont en construction. Toute personne voulant circuler dans les aires de travail en cours doit aviser de leur présence, porter les équipements de sécurité demandés (casques, bottes de construction, lunettes, dossard, etc.). Une lettre à cet effet a été envoyée à tous les propriétaires et ces consignes sont incluses dans l'Info-travaux hebdomadaire.

d. Surveillant environnemental

Jérôme Matte se présente au comité et nous parle de son expérience ainsi que de son rôle durant la construction de MSM. Jérôme s'assurera que la construction du projet se fait conformément aux normes environnementales et s'assure que les engagements pris durant le processus environnemental sont appliqués. Il est le lien privilégié avec les représentants du MDDELCC et du MFFP qui visiteront le chantier et fera tous les rapports et suivis sur les non-conformités observées. Il travaille conjointement avec l'équipe en environnement de Borea afin de trouver des solutions aux enjeux environnementaux soulevés au fur et à mesure de l'avancement de la construction.

4. MISE À JOUR SUR LE DÉVELOPPEMENT DU PROJET

a. Permis

i. 1er Certificat d'autorisation + 1^{er} amendement

Le 1^{er} CA a été obtenu du MDDELCC le 1^{er} décembre et vise les travaux de déboisement et de construction des chemins d'accès et des aires de travail. Une demande d'amendement est en cours afin d'obtenir des dérogations pour l'installation de ponceaux dans certains cours d'eau durant la période de restriction du MPO. MSM et Borea travaillent activement pour minimiser ces demandes de dérogation.

ii. MTQ

Différentes autorisations du MTMDET (anciennement MTQ) sont nécessaires. Les discussions et le partage de plans et d'études demandés par le MTQ sont en cours.

iii. Prochaines demandes

Une 2e demande est en cours de finalisation et sera soumise au MDDELCC le 21 décembre. Celle-ci concerne la construction du poste de raccordement.

b. Convention utilisation des chemins publics avec Saint-Frédéric

La Convention avec Saint-Frédéric a été finalisée.

5. COMMUNICATIONS AVEC LE MILIEU LOCAL

a. Publication de documents sur le site internet

i. Info-travaux

Les Infos-travaux présentant les travaux prévus pour la semaine suivante sont produits par Borea tous les jeudis après-midi afin d'être envoyés aux personnes intéressées et publiés sur le site internet du projet le vendredi. La liste d'envoi par courriel comprend les propriétaires, les citoyens qui se sont montrés intéressés, les membres du comité de suivi ainsi que les municipalités. Ces dernières publient également l'information sur leurs babillards.

ii. Onglet « Construction »

L'ajout de l'onglet « construction » sur le site internet est fait et comprend maintenant de l'information sur l'échéancier ainsi que les infos-travaux de toutes les semaines.

iii. Mise à jour onglet « Comité de suivi »

L'onglet du Comité de suivi a été mis à jour afin d'y inclure l'information contenue dans le protocole de fonctionnement du comité, des précisions sur le mandat du comité, les procédures de gestion des plaintes ainsi que les coordonnées d'Yves Desrosiers.

b. Publipostage et publicités à prévoir en janvier

Tel que convenu, MSM fera une publication sur le début de la construction et le rôle du comité de suivi, incluant les détails sur la gestion des plaintes, au mois de janvier.

6. SIGNATURE DU PROTOCOLE DE FONCTIONNEMENT

Le protocole de fonctionnement est signé par l'ensemble des membres du Comité de suivi.

7. VARIA – RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le comité a reçu une demande de l'Université Laval pour répondre à un sondage sur les facteurs de réussite des comités de liaison. Viviane voulait obtenir l'accord de l'ensemble des membres avant d'engager le processus de réponse et de partager les coordonnées des membres, mais il apparaît que ceux-ci ont déjà été contactés par l'équipe de recherche et que certains ont déjà répondu au sondage. Il est convenu que Viviane va contacter la coordonnatrice de l'étude afin d'en savoir plus et de mieux comprendre le processus de recherche. Le comité est tout à fait d'accord de participer à cette recherche, mais aurait préféré que les communications avec l'équipe de recherche se fassent de façon plus transparente et que celle-ci accorde le temps nécessaire au comité afin que ses membres discutent de leur participation entre eux avant d'être sollicités de nouveau.

8. PROCHAINE RENCONTRE : 24 janvier 2017 de 13h30 à 15h30